

**PORTANT COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE DU CENTRE EURAXESS**

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE**

Vu la décision du Conseil des Etablissements Associés, réuni le 15 juin 2018 ;

Vu les différentes désignations effectuées par les organismes et écoles extérieurs ;

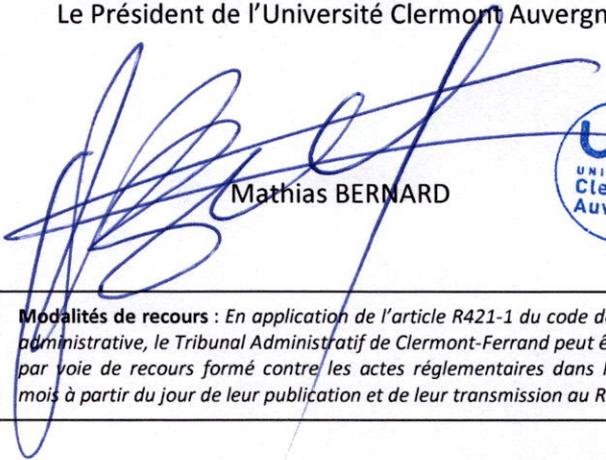
**ARRETE**

Le comité de pilotage du centre Euraxess est composé :

- du Chargé de mission Europe, UCA : Oscar AWITOR ;
- du Vice-Président Recherche UCA : Pierre HENRARD ;
- de la Vice-Présidente Relations Internationales, UCA : Anne GARRAIT-BOURRIER ;
- de la Directrice des Relations Internationales, UCA : Stéphanie LAMAISON ;
- du représentant du Centre de Services Euraxess, UC2A : Samira RIAD ;
- de deux représentants des écoles, membres du CEA : David TURNER (Sigma Clermont) et Nathalie OMBRET (VetAgroSup) ;
- d'un représentant des EPST, membres du CEA : Vanessa PREVOT (CNRS) ;
- du Directeur des écoles doctorales : Patrice MAFREYT ;
- d'un représentant du CROUS : Cécile FAUCHEUX .

Fait à Clermont-Ferrand, le 21 septembre 2018

Le Président de l'Université Clermont Auvergne

  
Mathias BERNARD



- Transmis au contrôle de légalité le

25 SEP. 2018

- Publié le 25 SEP. 2018

**Modalités de recours :** En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.